

Le 21 septembre est la « journée internationale de la paix », décrété par les Nations unies afin d'encourager toutes les initiatives qui veulent promouvoir les idéaux de paix.

Dans la perspective de cette journée, un ensemble d'associations ont contacté les 589 communes de Belgique pour leur proposer de hisser le drapeau de la paix sur les bâtiments officiels la semaine du 21 septembre afin de rejoindre symboliquement l'appel international pour un monde débarrassé de l'arme nucléaire. Notre commune a saisi cette opportunité de rappeler son attachement à la paix et au désarmement et hissera le drapeau de la paix sur [xxx].

Pourquoi les armes nucléaires ?

Au mois d'août dernier, nous commémorions les 73 ans des bombardements atomiques sur les villes d'Hiroshima et de Nagasaki. Deux bombes qui firent 237.062 victimes¹ et dont les conséquences, notamment en matière de santé, subsistent encore actuellement.

Après cette expérience traumatisante, le monde ne s'est malheureusement pas détourné de ces armes de destruction massive. Aujourd'hui en effet, neuf pays possèdent environ 15.000 têtes nucléaires, dont la grande majorité sont plusieurs fois plus puissantes que les bombes qui ont détruites les deux villes japonaises en 1945. Les États-Unis et la Russie, de loin les plus gros détenteurs d'armes atomiques au monde, maintiennent près de 1800 ogives en état d'alerte permanente, prêtes à être lancées en quelques minutes.

Une seule de ces bombes nucléaires, si elle explose dans une grande ville, pourrait tuer des millions de personnes, entraînant des effets qui persisteraient pendant des décennies.

Si les armes nucléaires subsistent, le risque courra toujours de voir d'autres pays vouloir l'acquérir. La seule garantie pour éviter cette prolifération (et l'utilisation) de la bombe atomique est de les éliminer toutes. Dont celles, étatsuniennes, entreposées en Belgique, sur la base militaire de Kleine Brogel.

Un nouveau Traité d'interdiction des armes nucléaires

C'est dans cette perspective que des négociations multilatérales ont eu lieu à New York durant deux ans. Celles-ci ont abouti le 7 juillet 2017 à un Traité qui interdit sans équivoque les armes nucléaires. 122 pays ont approuvé le texte final. Le Traité a été ouvert à la signature le 20 septembre 2017. Depuis lors, plus de 60 pays ont signé le

¹ Chiffres précisés par le Maire de la ville d'Hiroshima dans le discours proclamé en 2017, lors des commémorations des bombardements atomiques.

Traité, et le processus de ratification a pour certains déjà commencé. Dès que 50 pays auront ratifié cette Convention, elle entrera en vigueur.

Ce n'est pas moins qu'une étape historique! Pour la première fois depuis les bombardements atomiques contre Hiroshima et Nagasaki, un Traité interdisant universellement la production, la possession, le financement, le transfert et l'utilisation d'armes nucléaires a été adopté. La campagne internationale ICAN (« campagne internationale pour l'abolition des armes nucléaires ») qui est à l'initiative de ce processus, s'est vue décerner le prix Nobel de la paix l'année dernière.

La Belgique n'a pas pris part aux négociations et n'a pas (encore) signé le Traité de l'ONU. En hissant le drapeau de la paix dans notre commune, nous rejoignons et renforçons le message adressé au gouvernement fédéral pour que la Belgique signe ce Traité et participe activement au travail pour un monde sans arme nucléaire.